

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

LA



BU



GUIDE DU LECTEUR

UNIVERSITÉ DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

■ Le Service Commun de la Documentation de l'Université des Antilles et de la Guyane met à votre disposition ses ressources documentaires et son réseau de huit bibliothèques sur trois départements : Guadeloupe, Guyane, Martinique.



Horaires de la Bibliothèque Universitaire

lundi, mardi, mercredi, vendredi : 07h30 - 19h00
jeudi : 09h30 - 19h00, samedi : 07h30 - 12h00

www.univ-ag.fr/fr/documentation.html



LA

BIBLIOTHEQUE

de l'Université vous accueille

■ S'inscrire à la bibliothèque

L'inscription, valable pour l'année universitaire, permet d'accéder à la bibliothèque et à ses services. Elle est de droit pour tout étudiant inscrit à l'Université, pour les enseignants et le personnel administratif de l'UAG.

Toute personne souhaitant s'inscrire à la bibliothèque peut le faire comme lecteur autorisé, sous réserve de justifier d'un travail de recherche.

Pour s'inscrire :

Etudiants : attestation de domicile de moins de 3 mois, carte d'étudiant.
Enseignants et personnels de l'UAG : attestation professionnelle, photo d'identité.
Lecteurs autorisés : formulaire d'inscription dûment rempli, attestation de domicile de moins de 3 mois, chèque du montant des droits universitaires, photo d'identité.



■ Emprunter des documents



Exclus du prêt : presse générale et régionale, thèses, mémoires et tout document portant la mention "exclu du prêt", "usuels".

Licence et lecteurs autorisés :

6 documents pour 14 jours.
Master : 8 documents pour 28 jours.
Doctorants, enseignants, chercheurs : 15 documents pour 35 jours.

Un catalogue

KOLIBRIS

pour vous guider dans vos recherches :

<http://kolibris.univ-ag.fr>

Le catalogue vous indique :

- si les documents que vous cherchez se trouvent dans votre bibliothèque ou dans les autres bibliothèques de l'UAG.
- où se trouvent les documents recherchés sur les rayons de votre bibliothèque.

www.univ-ag.fr/fr/documentation.html

LA

BIBLIOTHÈQUE

en ligne

Un portail documentaire

<http://www.univ-ag.fr/fr/documentation.html>



Le portail vous donne accès à des collections électroniques :

- Ressources électroniques : cette rubrique propose l'accès au texte intégral de milliers de revues et de millions d'articles. Les revues électroniques - 15000 abonnements - sont accessibles à tous les usagers de l'Université depuis les postes informatiques des campus.
- Bases de données bibliographiques signalant l'existence de documents, avec parfois un lien vers le texte intégral.
- Formation-tutoriels : cours de méthodologie documentaire en ligne pour les étudiants de l'UAG.

L'accès distant

aux ressources électroniques de la Bibliothèque



Les étudiants bénéficient, hors campus, d'un accès à la majorité des collections électroniques dès qu'ils ont créé leur compte informatique à partir de l'adresse : <http://extranet.univ-ag.fr/intranet/activemdp.htm>

■ Les documents

Des livres

Des abonnements à des revues et à des journaux

Des ressources numériques : bases de données générales et disciplinaires en ligne pour :

- trouver de la documentation en texte intégral
- trouver des références bibliographiques pour vos exposés, travaux de recherche...

Des films documentaires et de fiction.

Des thèses.

LA
BU

La plupart des documents sont directement accessibles en salle et sont classés par grands domaines disciplinaires

*ses documents
et ses espaces*

■ Les espaces

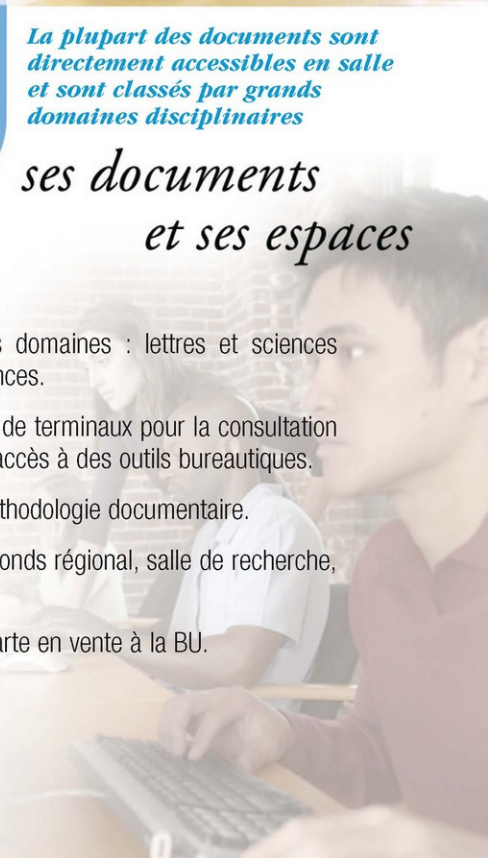
Des salles de travail par grands domaines : lettres et sciences humaines, droit et économie, sciences.

Des espaces numériques équipés de terminaux pour la consultation des ressources électroniques et l'accès à des outils bureautiques.

Des espaces de formation à la méthodologie documentaire.

Des salles spécialisées : salle du fonds régional, salle de recherche, salle multimédia, ...

Photopies possibles avec une carte en vente à la BU.



■ Un enseignement de méthodologie documentaire

- obligatoire pour les étudiants de L1.
- accessible sous la forme d'un parcours d'auto-formation en ligne depuis la bibliothèque et à distance.
- visites guidées de la bibliothèque.

UN PERSONNEL

à votre écoute

■ Un bureau d'accueil et de prêt

Pour vous inscrire, pour emprunter et rendre les documents.

■ Un bureau d'information

Pour vous aider dans vos recherches documentaires.

■ Un bureau du Prêt Entre Bibliothèques - PEB

Pour emprunter un document d'une autre bibliothèque.

■ Un service de renseignement bibliographique :

Vos bibliothécaires en ligne sur ubib.fr

- par messagerie instantanée (chat)

Dialoguez avec un bibliothécaire du lundi au vendredi, le matin jusqu'à 14h aux Antilles et jusqu'à 15h en Guyane (ou 13h aux Antilles et 14h en Guyane, selon le calendrier hexagonal de changement d'heure).

- par courriel

Posez votre question, Ubib vous propose une réponse sous les 48h ouvrées au maximum.



■ Direction et administration générale

Direction : Sylvain HOUBEERT

Campus de Schoelcher BP 7210
97275 Schoelcher cedex
Tel 05 96 72 75 30 - Fax 05 96 72 75 27

Contact : sylvain.houdebert@univ-ag.fr

LA



■ Guadeloupe

Bibliothèque - Campus de Fouillole.
Tél. : 05 90 48 30 32
Bibliothèque - Saint-Claude.
Tél. : 05 90 48 33 27
Bibliothèque Hospitalo-Universitaire - Pointe-à-Pitre.
Tél. : 05 90 89 12 39
BUFM - Pointe-à-Pitre.
Tél. : 05 90 21 36 51

BIBLIOTHÈQUE

Universitaire

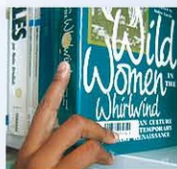
Guyane ■

Bibliothèque - Campus de Saint-Denis.
Tél. : 05 94 29 40 46
Bibliothèque médicale - CHG à Cayenne.
Tél. : 05 94 39 51 75
Antenne de la Bibliothèque - IUT de Kourou.
Tél. : 05 94 32 75 46
BUFM - Cayenne.
Tél. : 05 94 27 27 40



■ Martinique

Bibliothèque - Campus de Schoelcher.
Tél. : 05 96 72 75 30
Bibliothèque Hospitalo-Universitaire - Fort-de-France.
Tél. : 05 96 55 23 27
BUFM - Fort-de-France.
Tél. : 05 96 61 82 04



Pour plus d'informations, consultez le site web de la bibliothèque :

<http://www.univ-ag.fr/fr/documentation.html>